Revue française de pédagogie

Etudes ethnographiques de la scolarisation des enfants immigrés

Agnès Henriot-Van Zanten, Kathryn M. Anderson-Levitt

Citer ce document / Cite this document :

Henriot-Van Zanten Agnès, Anderson-Levitt Kathryn M. Etudes ethnographiques de la scolarisation des enfants immigrés. In: Revue française de pédagogie, volume 101, 1992. pp. 5-6;

doi : https://doi.org/10.3406/rfp.1992.2515

https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1992_num_101_1_2515

Fichier pdf généré le 13/09/2018

creative commons

Études ethnographiques de la scolarisation des enfants d'immigrés

Agnès Henriot-Van Zanten
Kathryn Anderson-Levitt

Persée creative commons

PRÉSENTATION

Ce numéro spécial de la *Revue française de pédagogie* poursuit un double objectif. Le premier est d'explorer à travers des études de cas et des textes de synthèse les potentialités et les limites d'une approche méthodologique, l'ethnographie, qui a beaucoup contribué au renouvellement des recherches en éducation depuis une quinzaine d'années. Le second est d'offrir un état de la recherche sur une question particulièrement importante pour le devenir des sociétés post-industrielles, celle de la scolarité des enfants d'immigrés. En outre, ce numéro spécial vise également à favoriser le dialogue entre chercheurs et éducateurs américains et français en offrant à ces derniers deux traductions originales, ainsi qu'une note de synthèse sur l'anthropologie de l'éducation aux États-Unis. Celle-ci, qui est le fruit d'une étroite collaboration franco-américaine, devrait permettre de situer les questions soulevées dans les textes de John Ogbu et de Marcelo et Carola Suarez-Orozco au sein d'un champ de recherches où le rôle de l'ethnographie et l'explication des problèmes que pose la scolarisation des enfants d'immigrés font l'objet de débats scientifiques animés.

L'intérêt de la comparaison entre les méthodes et les théories mises en œuvre par les chercheurs des deux pays ne doit cependant pas conduire à en minimiser les obstacles. Ceux-ci sont apparents dans le choix même des termes pour désigner les objets d'étude. Si la notion d'« étude ethnographique » permet de caractériser globalement l'ensemble des textes, il est certain qu'elle recouvre des orientations diverses. Les deux auteurs américains s'inscrivent pleinement dans l'évolution actuelle de l'anthropologie de l'éducation qui, après une phase caractérisée par la richesse et la diversité de la production ethnographique, s'est tournée vers l'élaboration de théories globales permettant d'intégrer dans un ensemble cohérent de multiples interprétations locales. Les auteurs français, qui viennent d'horizons disciplinaires divers — la psychologie, sociale, la sociologie, les sciences juridiques — ont le plus souvent accompli un chemin inverse en cherchant à examiner les zones laissées dans l'ombre par les grandes constructions théoriques qui ont vu le jour dans les années soixante-dix. Pour ce faire, ils ont souvent intégré de façon créative les apports de différents courants de recherche d'origine anglo-saxonne et adopté une démarche que l'on peut globalement qualifier d'« ethnographique », même si elle présente des traits plus divers que « l'anthropo-ethnographie » américaine.

Bien plus problématique encore apparaît l'utilisation de la notion d'« enfants d'immigrés » dans les articles français et américains puisque elle renvoie à des différences historiques, sociales et culturelles entre les deux pays. La plupart des anthropologues américains ont recours aujourd'hui à la notion d'« enfants de minorités » pour faire

référence à tous les enfants « non-blancs » d'origine africaine, asiatique ou américaine. Parmi ceux-ci, notamment grâce aux recherches de John Ogbu et de ses collègues, ils distinguent généralement, à travers des termes divers tels que « minorités involontaires » ou « minorités nationales », les enfants amérindiens, portoricains ou les descendants des Mexicains qui habitaient dans le Sud-Ouest du pays avant la conquête américaine, des enfants d'immigrés. Cette dernière catégorie est utilisée pour désigner les individus d'autres pays ayant choisi volontairement de s'installer aux États-Unis au cours de la période récente, mais pas aux groupes plus anciens comme les Américains d'origine irlandaise, italienne ou grecque. En France, en revanche, les auteurs sollicités emploient soit le terme d'« enfants d'étrangers », soit celui d'« enfants d'immigrés », notamment pour faire référence aux immigrés de la « seconde ou de la troisième génération ». Au-delà des différences de contexte national, ce qui apparaît clairement c'est la fluidité des notions de « race », d'« ethnicité » ou d'« immigration ». De ce point de vue, les textes ci-dessous apportent une contribution importante à une meilleure compréhension des processus de catégorisation sociale au niveau global et au niveau local.

Le terme de « scolarisation » serait-il le plus consensuel ? Des affinités importantes existent dans les systèmes d'enseignement de masse qui ont vu le jour au tournant du siècle dernier des deux côtés de l'Atlantique. Il serait néanmoins imprudent de ne pas tenir compte de la façon dont les différences qui subsistent dans le rôle du pouvoir central et des pouvoirs locaux, dans la place des parents ou dans le statut des enseignants peuvent infléchir la scolarité des enfants d'immigrés. Plus globalement, les textes qui suivent nous présentent des approches théoriques et méthodologiques qui divergent quant au rôle spécifique de l'école par rapport à celui d'autres institutions sociales, ainsi que sur les dimensions essentielles de son action. Les auteurs américains, qui appartiennent au courant des études macro-sociologiques, ont plutôt tendance à mettre l'accent sur l'impact des facteurs extérieurs et à focaliser leurs analyses sur les éléments qui contribuent à la réussite ou à l'échec des enfants issus de minorités immigrées et non-immigrées. Les auteurs français, sans négliger les liens entre les phénomènes scolaires et d'autres phénomènes sociaux, s'attardent davantage sur ce qui se joue au niveau des interactions dans les classes et les établissements scolaires, ainsi que sur le rôle des programmes et des politiques d'établissement, à partir d'un intérêt plus global pour la question de l'intégration ou de l'exclusion sociales des enfants d'immigrés. Sans permettre une comparaison rigoureuse entre les deux pays ou entre différents groupes d'immigrés, cette diversité de regards n'en favorise pas moins, nous semble-t-il, une confrontation fructueuse des perspectives.

Agnès Henriot-Van Zanten
Équipe de Sociologie de l'Éducation
C.N.R.S. - Université Paris V

Kathryn Anderson-Levitt
Department of Behavioral Sciences
University of Michigan-Dearborn